L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES JOURS PAR
JEROME BAYON.

JEUDI (MATIN) 10 NOVEMBRE 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 10 novembre.

Le courrier du nord nous a apporté hier les journaux de New-York du 25 octobre, ceux de Philadelphie du 26, et ceux de Charleston du 1er. novembre; ces derniers annoncent l'arrivée à New-York, le 26 octobre, du navire *Extio*, venant du Havre, dont il a apporté les dates du 13 septembre: ainsi cet arrivage ne nous apprend rien de nouveau.

Le brick le *Gaulois*, capitaine Guinard, est entré hier dans notre port, venant de Bordeaux, d'où il est parti le 13 septembre. Rien de nouveau non plus par cette voie.

Le navire *Minerva*, capitaine PUTNAM, parti de N.-York pour la Nelle.-Orléans, et chargé de *curb-stones*, de chaux, d'huile &a., a frappé, le 19 octobre, sur une roche à fleur d'eau, en vue de l'Ile d'Abaco, et s'est échoué. Un brick espagnol, le *Leon*, capitaine BERNARDO de SOTO, qui était en vue, vint à son aide et ne cessa pendant deux jours, du 21 au 22 octobre, de lui donner tous les secours qui dépendaient de lui. Mais s'appercevant enfin que le jeu des pompes était insuffisant; que l'eau gagnait toujours, et craignant que le feu ne vînt à se manifester dans la chaux, la plupart des passagers passèrent sur le *Leon*. Cette crainte ne fut que trop tôt réalisée; dans la journée du 22 l'incendie éclata, et à 6 heures du soir le navire était consumé jusqu'à fleur d'eau. Le *Leon*, avec toutes les personnes qui se trouvaient à bord du *Minerva*, et dont le nombre ne s'élevait pas à moins de 67, fit voile pour la Havane. En ce moment un navire américain parut à l'horison, mais tous les signaux qu'on put lui faire furent inutiles, il ne voulut point se déranger de sa route pour venir au secours des pauvres naufragés. Nous sommes fâchés de ne pouvoir publier le nom de ce navire et de son capitaine dont la conduite forme un si étrange contraste avec l'humanité du capitaine BERNARDO de SOTO.

Le capitaine du brick *Peruvian*, arrivé d'ici à New-York, a rapporté que le 12 d'octobre il a vu, en dehors de la Caye-au-chat, un gros navire qui lui a paru échoué: il a cru reconnaître dans ce navire l'*Aimable Créole*, parti de la Nouvelle-Orléans pour Marseille.

—La contre-révolution de la presqu'île d'Yucatan s'est opérée dans le plus grand ordre; le peuple, mécontent du nouvel ordre de choses a demandé la formation d'une convention; cette convention, régulièrement élue a décrété le rétablissement de la constitution fédérale et de celle de l'état; puis, après avoir délégué de nouveaux pouvoirs à la puissance exécutive provisoire, pour le maintien de l'ordre jusqu'à la réorganisation du gouvernement, elle s'est dissoute le 11 octobre. Les élections ont dû avoir lieu le 30; une circulaire du gouverneur provisoire Carvajal, en date du 21, recommande aux *ayuntamientos* de l'état, dont les membres président les assemblées de paroisse, de veiller à ce que le plus grand ordre et la plus grande liberté règnent dans les élections; voulant éviter toute espèce de réclamations ou de mécontentement. Une autre circulaire du même gouverneur, du 13 octobre, prescrit aux militaires de se conformer à une ordonnance du ministre de la guerre de 1826, qui veut qu'au *qui vive* des sentinelles, il soit toujours répondu: *fédération mexicaine*. Cette dernière circulaire est basée sur le décret de la Convention du 3 octobre, qui remet en vigueur la constitution fédérale. Ainsi on peut considérer cette province comme étant tout-à-fait rentrée dans l'ordre.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 12 septembre.

—Un voyageur qui vient des bains d'Aix en Savoie déclare qu'à entendre la conversation des émigrés français qui remplissent les auberges et les pensions de cette petite ville, il était tenté de se croire dans l'hôtel des gardes-du-corps le jour des ordonnances de juillet. On y conspire à haute voix, en plein air, contre le gouvernement de Louis-Philippe. On se communique des nouvelles de Bourmont, de Marmont, de M. de Damas. On ne doute nullement du prochain retour des Bourbons en France. Les étrangers qui ne partagent pas ces sentimens sont réduits au silence, parce qu'ils sont en minorité, et qu'une altercation un peu vive ayant la politique pour objet suffirait pour les faire expulser de la Savoie.

—On nous écrit de Toulon, 2 septembre:

"Une nouvelle expédition se prépare ici, mais on ne lui désigne encore aucune destination. Les vaisseaux restent cependant armés: le *Trident* et l'*Alger*, qu'on a fait entrer dans le port, ont ordre de presser leurs réparations, et de retourner aussitôt en rade. L'amiral Hugon, qui, au retour de Lisbonne, devait placer son pavillon à bord de la frégate l'*Iphigénie*, est autorisé à le placer provisoirement sur tel vaisseau de la rade qu'il désirera, pour le remettre à bord du *Trident*, s'il veut, lorsque ce vaisseau aura terminé ses réparations.

"Les frégates la *Bellone*, l'*Indépendante* et la corvette de charge la *Meuse*, sont désignées pour transporter à Oran et à Bonne le 1er. bataillon de la légion étrangère, qui est arrivé hier au soir dans nos murs.

"La frégate la *Galathée*, sur laquelle se trouve M. le comte Guilleminot, prendra son entrée en libre pratique le 19 du courant, après 35 jours de quarantaine."

PARIS, 12 septembre.

Les journaux ont parlé avec détail de l'île volcanique qui a surgi tout à coup dans les eaux de la Sicile, entre l'île de Pantellaria et la côte. Dernièrement un cutter anglais, *le Hind*, commandé par le capitaine Senhouse, fut envoyé de Malte pour observer l'île nouvelle. Il trouva le volcan, qui s'était considérablement accru en hauteur et en circonférence, lançant de la lave et des cendres à une très grande distance, et rendant fort dangereux un débarquement. Toutefois, le capitaine Senhouse parvint à aborder; et, ayant planté sur la côte le pavillon anglais, il prit possession de l'île au nom du roi d'Angleterre. Il serait puéril de chercher à combattre cette prétention de l'Angleterre à s'approprier un produit spontané de la mer, lequel, s'il devenait jamais un lieu habitable, devrait naturellement appartenir à la Sicile, dont il n'est éloigné que de huit lieues. D'ailleurs, qui peut répondre que, pendant des discussions qui s'élèveraient à ce sujet, l'île, objet du débat, ne viendra pas à rentrer sous les flots comme il est arrivé, il y a quelques années, à l'île de Labrica? Toutefois, l'acte officiel du capitaine anglais mérite d'être signalé; il prouve que l'Angleterre ne renonce pas à ses traditions de souveraineté absolue des mers, et qu'elle n'entend point se départir des règles d'un certain droit des gens maritime qu'elle a depuis long-temps établi à son profit, et qui n'a eu jusqu'à présent d'autre sanction que la force de sa marine.

Au sujet de la prise de possession de cette île nouvelle, l'*Examiner*, journal anglais, publie, sous le titre de *Bonnes nouvelles pour l'aristocratie*, un article dont nos lecteurs liront avec plaisir la traduction:

"Une île volcanique vient tout à coup de sortir de la mer, sur la côte de Sicile, et le capitaine Senhouse en a pris possession au nom de S. M. britannique. C'est le diable qui fait ces choses pour notre aristocratie. Un monceau de cendres, sorti d'une cheminée de l'enfer, dépasse de quelques pouces le niveau de la mer, aussitôt notre gouvernement y envoie garnison, un lord Thomas est nommé gouverneur, un sir Charles commandant des forces de terre et de mer, un honorable Tom Rakerly chapelain, et un M. Truckle juge-avocat, et voilà un gouvernement colonial organisé. Une somme de 9.736 liv. 14s. 3 1-2d. st. est votée pour la défense de la colonie. M. Hume, ce grand défenseur de l'argent du peuple, se récrie et se désespère, mais l'honneur national est maintenu. Bientôt nous verrons lord Londonderry faire une motion tendant à obtenir communication des documens officiels, relatifs à l'île de Cenerentola, et affirmer avec courage que les intérêts et l'honneur anglais sont compromis sur ce point du globe; que les Français ont des desseins cachés, que deux frégates et des transports pour recevoir des troupes sont en armement à Toulon. Il prouvera que par la possession de Cenerentola les Français auront la possibilité de se jeter sur la Sicile, et ainsi de se rendre maîtres de la Méditerranée. La Grèce et l'Italie deviendront bientôt la proie de cette ambitieuse nation, et l'on verra revivre et mettre à exécution ses anciens projets sur l'Egypte. Notre ancien allié le Turc sera aisément dépossédé de son trône; le pavillon tricolore flottera sur les tours du sérail!!! Sa seigneurie comparera Cenerentola à cette tache noire qui se montre dans l'horizon politique, et que dédaigne l'imprudent pilote de l'état, bien qu'elle renferme la tempête. Lord Aberdeen secondera son noble ami et saisira cette occasion pour lancer sa réprobation contre l'ambition effrénée de la France, et pour déplorer l'humiliation que le gouvernement de ce pays, sans provocation aucune, a fait subir à notre ancien, notre excellent, notre fidèle allié don Miguel, ainsi que l'odieux obstacle qu'il a apporté à la juste vengeance de notre vieil ami le roi des Pays-Bas, si indignement traversé dans le projet de couper la gorge à ses sujets rebelles." (*National.*)

BELGIQUE.

BRUXELLES, 8 septembre.

Une lettre de Londres, écrite par une personne ordinairement bien informée, annonce que l'intention de la conférence est de comprendre la province du Luxembourg dans les limites des possessions du roi Guillaume; qu'à cet effet, elle a commencé par provoquer le protocole de la confédération germanique que nous avons déjà reproduit, et a engagé la même confédération à envahir avec son armée la province de Luxembourg, dans ce moment où elle est dégarnie de troupes. Une fois l'invasion effectuée, on reconnaîtra le fait, et ce fait servira de motif pour priver la Belgique de cette province.

On mande de La Haye, le 1er. septembre: "Nous apprenons que S. M. a accordé à l'armée un jour de solde extraordinaire en témoignage de sa haute satisfaction."

La partie officielle du *Staats-Courant* du 3 contient un ordre du jour, en date du 31 août signé par le prince d'Orange, annonçant à l'armée la satisfaction du roi, sa nomination comme feld-maréchal de l'armée néerlandaise et celle d'un grand nombre d'officiers membres des diverses classes des deux ordres.

Du 9 septembre.

Les négociations auprès de la conférence sont cachées derrière un voile impénétrable. Ce mystère ne nous fait pas espérer des résultats bien favorables à la Belgique. Nous n'avons pour nous, dans le congrès de Londres, que le plénipotentiaire de Louis-Philippe, et nous savons que votre gouvernement cède facilement aux exigences des autres.

Ce qui précède est confirmé par l'arrivée au ministère des affaires étrangères du 35e. protocole. On tient sous clé cette pièce diplomatique; mais je sais que la partie la plus importante est celle-ci:

"Notre gouvernement n'a pas accepté la modification opérée par le protocole No.35 à l'armistice du mois dernier. Le roi Guillaume, qui est prêt à reprendre les hostilités, et pour d'autres motifs encore, a accepté cette modification. Or, la conférence de Londres, par le protocole No. 35, considère la réponse du gouvernement belge comme une adhésion au susdit protocole No. 34, et déclare que si, au 10 octobre, les négociations n'ont pas amené une conclusion, les hostilités pourront être reprises par les parties belligérantes. C'est là l'objet du protocole n. 35.

Le gouvernement belge a répondu à cette notification avec la plus grande énergie. Il a désavoué sa prétendue adhésion, et a franchement averti la conférence que si le roi Guillaume recommençait les hostilités au 10 octobre, la Belgique ne pouvant, dans un si bref délai, organiser son armée, le roi Léopold aurait recours à l'armée française, qui certes répondra à son appel, et volera, comme elle a déjà fait, à l'aide de la Belgique sans défense. Léopold, quoiqu'arrivé chez nous par le paquebot anglais, a bien compris qu'il n'a rien à attendre du gouvernement britannique, et que sa politique doit être étroitement liée à celle de la France. Ce que je viens de dire est positif.

M. Nothomb part demain soir pour Londres, chargé d'une mission spéciale du gouvernement belge; cette mission est relative à l'exécution du protocole n. 34, sur laquelle il y a dissentiment entre notre gouvernement et la conférence. Le protocole n. 35 a mis en émoi toute la diplomatie. Hier et aujourd'hui, il y a eu des conférences pour ainsi dire permanentes entre M. de Meulenaere, M. Latour-Maubourg et sir Robert Adair. C'est à la suite de ces conférences que le gouvernement s'est déterminé à faire partir M. de Nothomb pour Londres.

Avant trois jours, le général Goblet partira aussi pour l'Angleterre, afin de traiter la question relative à la démolition des forteresses belges. (*National.*)

CONFEDERATION GERMANIQUE.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, 1er. sept.

—On écrit de Francfort-sur-le-Mein:

"Il est bien décidé qu'enfin la censure de la presse périodique cessera en Bavière comme à Bade. Les chambres législatives de ces deux pays montrent donc par le fait qu'elles ne tiennent pas pour obligatoires les décrets de la diète, qui voudrait étouffer à jamais toute voix libre s'échappant du cœur oppressé des Allemands. Il était bien nécessaire que nos chambres prissent enfin ce parti, et tout ce que nous aurions ressenti de douleur en voyant se briser de plus en plus les liens qui rattachent faiblement à la patrie commune les peuples divers, se change aujourd'hui en une satisfaction bien vive. Nous avions dit, il y a long-temps, que le développement du système représentatif dans les divers pays serait l'avant-coureur d'une nouvelle séparation des membres de l'Allemagne. Aujourd'hui, le citoyen d'un pays librement constitué n'a-t-il pas raison de ne s'attacher qu'à son pays seul, et de détester ces deux puissances qui, rétrogradant chaque jour, voudraient ôter aux petits états leurs constitutions? Ce dessein se trouve hautement annoncé dans le rescrit ministériel par lequel le gouvernement prussien a ordonné tant de vexations contre le célèbre Kluber, le premier d'entre nos professeurs de droit public qui ait développé la théorie du système représentatif, de ces constitutions "qu'on a trop précipitamment accordées en 1816", dit le rescrit.

"Et pour notre diète, cette bonne diète, que fait-elle? Je vous certifie qu'elle vit encore de sa vie léthargique. Cette chambre introuvable est aujourd'hui en vacances pour se reposer de ses fatigues: elle va revenir dans quelques mois se rassembler pour dîner, et puis voilà tout.

"Ne me demandez pas de nouvelles de notre intérieur. Nous ne faisons pas l'histoire, nous la lisons.

"Pourtant je vous dirai que, dans la plus grande partie de notre pays, un esprit de liberté se développe, qui porte déjà ses fruits: de toutes parts s'établissent des feuilles périodiques, presque sous les yeux des absolutistes; on les tolère, puisqu'on n'a pas le pouvoir de les anéantir.

"Dans notre ville de Francfort, la censure s'appesantit de plus en plus. Mais voilà qu'un nouveau journal, qui ne voue ses colonnes qu'à un combat perpétuel contre l'absolutisme, vient de s'établir à Bockenheim, petite ville hessoise située à un quart de lieue de Francfort. Il a, déjà paru sept numéros de ce journal, qui se publie sous le nom de *Wolks und Anzeigeblatt fur Mitteldeutschland* (National et Indicateur de l'Allemagne centrale), et dont le rédacteur en chef est un célèbre avocat de cette ville, M. le docteur Tabor, neveu du général qui commande à Anvers. Cette feuille est en butte à des vexations sans nombre de la part du gouvernement de Nassau et du sénat de Francfort.

"On pense généralement que M. de Marschall, ministre du duc de Nassau, sera forcé de se retirer à l'ouverture des états qui vont s'assembler.

"Le vote de la première chambre de Bade, en faveur de l'adresse pour l'abolition de la censure, a été en effet unanime."

ALLEMAGNE.

DARMSTADT, 2 septembre.

L'adresse que 474 habitans de cette ville avaient présentée à la confédération germanique, au sujet du cholera et de la Polone, a été renvoyée aux pétitionnaires par le ministre des affaires étrangères de Hesse, sous prétexte que cette démarche était contraire aux lois de la confédération; mais ce n'est qu'un prétexte pour ne pas accueillir la pétition.

(*Gazette universelle d'Augsbourg.*)

PRUSSE.

BERLIN, 4 septembre.

Depuis l'irruption du cholera dans cette capitale, jusqu'au 3 septembre à midi, 17 personnes sont tombées malades; 13 sont mortes, aucune n'a guéri, et 4 sont en traitement.

(*Gazette de Prusse.*)

—Un journal de Stuttgart annonce que le peuple de Bromberg, irrité contre les cordons sanitaires, s'est soulevé et a tué le conseiller Ollenroth.

POLOGNE.

DES FRONTIÈRES, 31 août.

Le corps russe sous les ordres du lieutenant-général Lnorring, qui est toujours cantonné à Kalisch, et auquel 3,000 hommes son venus se joindre, attend encore des renforts considérables. 10,000 hommes sont déjà en marche du camp de la grande armée. La réorganisation de la waivodie va se faire. Dans une proclamation qui vient de paraître, une amnistie est accordée à tous les employés fugitifs qui se présenteront dans un délai déterminé. D'après des lettres de Varsovie, le ministre de la guerre Morawski a donné sa démission, et le général Skrzynecki est entré comme grenadier dans le 4e. régiment (*Gazette d'état de Prusse.*)

CRACOVIE 26 août

Une lettre arrivée du théâtre de la guerre contient ce qui suit: "Le généralissime de l'armée polonaise (Skrznecki) a livré une bataille meurtrière près de Sochaczew. L'ennemi compta plusieurs milliers de morts; les nôtres on fait plus de 2,000 prisonniers et pris beaucoup de bagages et de munitions." (*Journal de Liège*)

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

☞*Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

EXPÉDIÉS.

Goël Paulina, Paloma, Tampico, Tuyès & Co.
Goël Washington, Swain, Magnolia, Capitaine.
Goël Flecha, Almeida, Tampico, Tuyès & Co.
Goël Robert Center, Arnous, Charleston, Haynes & Geddes.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Atlas, King, des Passes, avec le brick français le Gaulois et la goël. Galatea; il a amené les passagers du navire Antioch, de New-York. Le brick South Carolina et plusieurs autres voiles étaient au Détour.
Brick français Gaulois, Guinard, en 55 jours de Bordeaux, avec un chargement.
Navire Lotus, d'Ostende (Belgique.)
Bateau de remorque Grampus, du Detour, avec le brick Elba.
Brick Josefina, Grenados, Havane.
Brick Susan, Thing, St. Yago de Cube.
Goel. Galatea, Rabassa, Matanzas.
Bateau a vapeur Vermillion, Delahoussaye, des Natchitoches.
Bat. à Vap. Wanderer, Newall, de Louisville.
Bat. à Vap. Créole, Johns, de Louisville.

AU DETOUR.

Navires Antioch, de Castine; Chancellor, de la Mobile; Harriet, de Bath—bricks Navarino, de Hambourg; South-Caroline, de Marseille; Crawford et Jasper; goel. Darte, un brick et une goelette.

MEMORANDA.

Parti de New-York pour ce port, navire paquebot Russell; navire James, brick Trent, le 25. Le navire paquebot neuf Nashville devait partir le 28 oct et l'Illinois le 1er. novembre.
Arrivé d'ici a N. York, brick Peruvian, 25 oct.
Partis de Boston pour ce port, le 22, navires neufs Florence et Marengo.
A Nantes pour ce port, brick Indien, partant le 20 septembre.
Parti de Marseille pour ce port, 5 sep. la Venus.

☞ Les consignataires du navire **OLYMPIA**, du Hâvre, sont requis d'envoyer leurs reçus à bord, vis-à-vis la rue Ste.-Anne, afin d'obtenir immédiatement leurs marchandises.
10 nov.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre—Traites sur Paris et New-York; 50 paniers vin de Champagne reçus par l'*Olympia*, et 44 tierçons vin de Graves, par le *Gaulois* de Bordeaux. 10 nov.

ADOLPHE GILLY

VIENT de recevoir de France, par le navire *Olympia*, les marchandises ci-dessous désignées, et a l'honneur d'informer le public, qu'il se propose de faire l'ouverture de ses marchandises sous peu de jours.

Le magasin est rue Conti, No. 30, entre Chartres et Levée, vis-à-vis celui de Mde. Lefèvre.

Un grand assortiment de chapeaux de dames et enfans; capottes; toques; berrets; pellerines; Carmezous; Bonnets; bouquets; tours indéfrisables et queus assorties; panaches de 5 et 6 plumes brochées frisées; grand assortiment de cordonnets en bobine diverses couleurs, volans de Gaze; casquettes pour enfants, en drap-fin et alepine; agraffes et cordons de manteaux; capottes; fichus et bonnets en mousseline; mouchoirs baptiste; sacs de Velour en soie brodés en perle et divers articles, &c. 10 nov—6m

---

RESTAURANT D'ORLEANS.

Encoignure des rues Royale et Orléans.

JULES DAMES, a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de former un nouvel établissement où les personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence, trouveront tout ce qui peut-être utile et agréable à une maison de ce genre; tels que salles et salons de société, qui, avec le corps du dit établissement ne laisseront rien à désirer pour la plus stricte propreté, l'exactitude du service, le choix et la délicatesse des mets, vins, liqueurs &c.

Il se chargera de toute espèce de commande concernant son état, été prendra des apprentis.
10 nov—6m

QUELQUES bons nègres de champ, à louer durant la prochaine récolte; s'adresser au No. 23 rue St-Louis. 2 nov.

MAQUEREAUX—195 barrils Maquereaux Nos. 1, 2 et 3; 79 demi-bls., do. Nos. 1 et 2, en débarquement du brick Tuskar, à vendre par [1 nov] STETSON & AVERY.

Est parti marron depuis le mois de juin, le nègre américain nommé **THORNSTON**, âgé d'à-peu près 27 ans, taille de cinq pieds six ou sept pouces, mesure américaine, peau rougeâtre, grande bouche, de bonnes dents, nez aquilin, front découvert, parlant un peu le français, et fréquentant souvent les églises américaines.

Une récompense de 20 piastres, sera donnée à quiconque le mettra dans une des geoles de cet état, on le mènera rue Ste.-Anne, No. 51.

Les capitaines de navires, sont prévenus de ne point donner passage au dit nègre, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
10 nov.—6

Les soussignés ont reçu par l'*Olympia*, les objets suivants:
Pâte pectorale Balsamique de Regnauld.
Sirop végétal de Girodeau de Saint-Gervais.
Extrait de Ratanhie.
Do. Alcoolique de noix-vomique.
Pipériu—Gentianin—Veratrine,
Acetate de Morphine.
Hydriodate de potasse.
Acide acetique radical.
Scamonée d'Alep.
Huile essentielle de Cedrat.
„ „ „ Limon.
Douce-amère d'Hypericon.
Bandages simples et doubles.
Séringues de toutes espèces et dimensions.
Mortiers en cristal.
Brosses à dents—Veilleuses à l'esprit de vin.
Essence éthérée, balsamique de Ruvière.
Toni-Purgatif do.
Grains de santé du dr. Frank.
Muriate d'Or.
Emetine—Fridace.
Ecorce de Grenadier Sauvage.
Fleurs de Guimauve.
Elixir Anti-Claireux du Dr. Guillé.

On trouvera aussi toute sorte de médicamens simples et composés usités en medecine.

F ORIOL & CO.
10 nov encoig. des rues Dumaine et Condé.

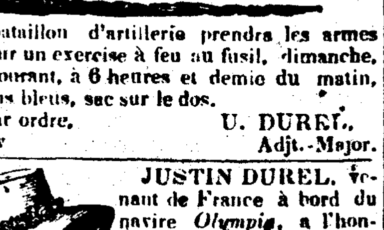

LE bataillon d'artillerie prendra les armes pour un exercise à feu au fusil, dimanche, 13 du courant, à 6 heures et demie du matin, pantalons bleus, sac sur le dos.

Par ordre, U. DUREL,
7 nov Adjt.-Major.

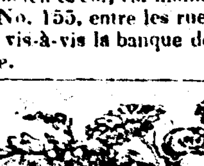

JUSTIN DUREL, venant de France à bord du navire *Olympia*, a l'honneur d'informer le public qu'il se propose de faire l'ouverture de ses marchandises (sous peu de jours.) Le Magasin déjà connu sous la maison de Ve. VanKooten & co., est maintenant situé rue Royale, No. 155, entre les rues St.-Louis & Toulouse, vis-à-vis la banque de l'Association Consolidée. 9 nov—3

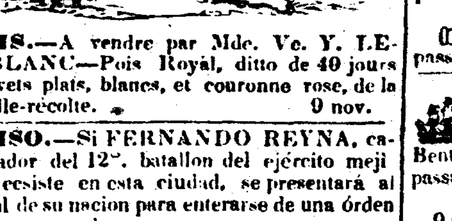

AVIS.—A vendre par Mde. Ve. Y. LEBLANC—Pois Royal, ditto de 40 jours et Navets plats, blancs, et couronne rose, de la nouvelle-récolte. 9 nov.

AVISO.—Si FERNANDO REYNA, cazador del 12°. batallon del ejército mejicano, ecsiste en esta ciudad, se presentará al Cónsul de su nacion para enterarse de una órden que le comprende.
Nueva-Orleans y noviembre 9 de 1831.—3

TOILE DE RUSSIE.—100 pièces toile de Russie de Zotoff, ayant droit au draw-back, reçues récemment par le navire Hy. Thompson, de Boston, à vendre par W. G. HEWES,
9 nov. Rue du Camp, No. 9.

CLOUS de Boston—500 barrillets de clous reçus par le navire Henry Thompson de Boston, à vendre par W. G. HEWES,
9 nov Rue du Camp, No. 9.

LE soussigné offre à vendre, à bon marché, plusieurs cabriolets de rencontre, un phaéton qui a peu d'usage, 1 voiture, 1 barouche de 2de. main.—Aussi, des voitures neuves de toute espèce. M. WALTON,
9 nov Rue de la Douane, No. 14.

AVIS.—Il a été trouvé vis-à-vis l'habitation de Mme. Livaudais, la semaine dernière, un **PORTEFEUILLE**, contenant quelques billets de banque. La personne à qui appartient ce portefeuille, est invitée à se présenter à Mr. J. A. Livaudais, sur les lieux, prouver sa propriété en payant les frais du présent avis, et donner une récompense raisonnable à la femme qui a trouvé ce portefeuille. 8 nov.-3

BOIS DE TEINTURE—35 à 40 tonneaux en débarquement en face de la rue Bienville, à vendre par
VICTOR DE LA COVA,
4 nov rue St. Louis, No. 45.

AVIS.—Charles De Blanc, ci-devant de la maison de De Blanc & Lavillebœuvre, de cette ville, ayant pris un intérêt dans la maison de Gray & Durrive, les affaires seront conduites sous la raison de Gray, Durrive & Co.
A. P. GRAY,
EDMOND DURRIVE,
1 nov.—3 CHARLES DE BLANC,

A vendre par les soussignes, 200 barils whiskey, 87 do prime porc, 17 do bœuf, 30 do huile de castor, 25 roulx. fil d'emballage.
GRAY, DURIVE & CO,
1 nov. No. 38 rue de la Nlle.-Levée.

EN débarquement des navires Cincinnati et Tuscarosa de Philadelphie et N. York.

5 barils sel Epsom; 5 do. Perlash; 10 caisses quinquina; 5 do. crême tartre; 2 do. manne; 1 do. réglisse; 100 liv. baume capahu; 300 do. orge perlé, poudres de Seidtitz, de soda et Saratoga; pilulse de Lee; pains et cire à cacheter; médicamens patentés; eau de floride.
F. P. DUCONGE,
3 nov au coin des rues Chartres & Conti.

DEMANDE DE FERBLANTIERS ET DE CHAUDRONNIERS.

ON demande cinq ou six bons Ferblantiers et Chaudronniers, auxquels on donnera de bons gages, s'adresser à
BASS & McGREGOR.
Encoignure des rues Commerce et Notre-Dame.
2 nov—3

DEMANDE.—Un Jeune Homme récemment arrivé de la Martinique, désirerait trouver une place en qualité de Sucrier ou d'Econome sur une habitation; il se chargerait au besoin des deux parties. Il peut produire les meilleures attestations quant à sa réputation et à ses capacités. S'adresser pour plus amples renseignemens à
29 sept ☞ LINCOLN & GREEN.

CARTONS POUR CHAPEAUX.

DES cartons de toutes les grandeurs se font et se vendent au No. 46, rue Royale, par
[illegible]—3 E. COLMES.

POUR VICKSBOURG,

Warrenton, Rodney, Natchez, et tous les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur **FELICIANA**, capitaine Barret, est maintenant en chargement pour les ports ci-dessus, et partira positivement aujourd'hui jeudi, 10 du courant. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
10 nov FOSTER & HUTTON.

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. 1., fin voilier, doublé et chevillé en cuivre **ST. GEORGE**, capt. Taubman, est prêt maintenant à recevoir du fret, et a de bons emménagemens pour les passagers. S'adresser à bord, vis-à-vis la Place Publique, ou à
10 nov. FORTER & HUTTON.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

ENTRE NEW-YORK & LA NLLE.-ORLEANS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs se-sont comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 fevrier,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des cpts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

☞Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot **BOURNE**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Benthal, sera expédié sous peu,—pour fret ou passage, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co.,
9 nov. Rue Bienville.

POUR ST. YAGO DE CUBE.

Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre **KANHAWA**, capt. H. W. Ramsdell, partira sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face des Magasins Bleus, ou à
8 nov J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK et PHILADEPHIE,

Le brick **HOWARD**, capitaine John Brooks, ayant une partie de son chargement engagée pour ou l'un ou l'autre des ports ci-dessus, pourrait recevoir un fret de 80 à 100 bts. de sucre, si l'on s'adressait immédiatement à bord, ou à
5 nov H. PERRET & CHARBONNET.

POUR BORDEAUX—Le beau brick français, A. 1, l'**AIMABLE MARIE**, fin voilier, capt. Fabre, sera prêt sous peu de jours à recevoir son chargement, et partira le 15 novembre *fixe*. s'adresser au Capitaine à bord ou à
4 nov P. E. SORBE, rue Royale No. 118,

On désire trouver à louer, pour une famille, une maison de 4 appartemens, avec cuisine et chambres à domestique, située dans les limites des rues Royale et Remparts, de la rue Conti à celle de St.-Philippe. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de cette feuille ou au café de M. Davis. 5 nov.—6

LETTRES DE CHANGE sur Boston, de 5 à 60 jours de vue, à vendre par
7 nov. STETSON & AVERY.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $6, 00 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 42 onces de pain pour un escalin. D. PRIEUR,
5 nov Maire.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'à compter de lundi 7 du court., on trouvera tous les jours à leur établissement, encoigure Chartres et St. Louis, maison de M. Girod: *Café au lait, à l'eau, chocolat, thé simple, bavaroise au lait, bavaroise au chocolat, bichop, &c. &c.*, le tout servi à l'instar des meilleurs maisons de Paris.
4 nov—1m MERLE & GIRODEAU.

COLS.—William C. Norris & Co., rue de Chartres, No. 38, viennent de recevoir un assortiment de cols de qualité supérieure de la fabrique de FERANT. 4 nov

---

AVIS.—Les personnes qui doivent des taxes d'Etat, dans la paroisse d'Orléans, pour l'année 1830, sont prévenues d'avoir à payer au bureau du Trésorier, d'ici au 1er. décembre prochain, et qu'à défaut de paiement les comptes seront remis au shérif, conformément à la loi.
F. GARDERE,
3 nov—6 Trésorier de l'Etat.

HABILLEMENS A LA MODE.

WILLIAM C. NORRIS & Co., rue de Chartres, No. 38, appellent respectueusement l'attention du public sur le vaste assortiment d'habillemens faits qu'ils reçoivent en ce moment par le Missouri, l'Edward Bonnaffé et le Tuscarora. 2

AVIS.—Une nourrice [illegible] saine [illegible] rantie [illegible] sujet. S'adresser au bureau de cette feuille. 22 oct.—3

VENTE

Vente con[illegible]

PAR P. A. GUILLOTTE.

LA vente des cent têtes de **MULETS** appartenant à MM. Barnette & Co. interrompue par le mauvais temps, sera continuée vendredi 11 du courant, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi, sur l'habitation de l'encanteur susnommé.

Ces mulets sont en très bon état, et arrivent des provinces du Mexique.

Conditions: Toute somme au-dessous de $100 comptant; au-dessus, à 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du propriétaire. Pour plus amples informations s'adresser à Mrs. BARNET & CO.
10 nov—2

PAR P. A. GUILLOTTE.

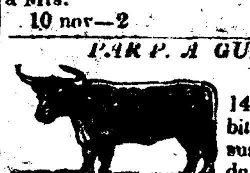

Il sera vendu, samedi, 14 du courant, sur l'habitation de l'encanteur susnommé, à 9 heures du matin,

26 *Têtes de Vaches Créoles*,

Venant de Lafourche. Elles ont toutes des veaux au-desous d'un mois.

Conditions—60 jours pour toute somme audussus de $50; en billets endossés à satisfaction.
10 nov—4

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI prochain, 12 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse, l'esclave *CHASE*, âgé d'environ 32 ans, il est bon laboureur, et est entièrement garanti. Conditions:—4 mois de crédit en billet endossé à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

☞L'acte de vente sera passé par devant W. Y. Lewis, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 10 nov.

JEUDI prochain, 10 du courant, à 4 heures après-midi, dans les magasins au coin des rues Toulouse et Bourgogne, pour clore un compte, il sera vendu à l'encan

110 barriques Vin de Bordeaux,

importées par l'aimable Marie, et ayant droit au Draw-back.—Conditions à la vente. 9 nov.

PAR F. DUTILLET.

LE soussigné fera vendre, samedi, 19 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, les nègres qu'il employait aux travaux de l'habitation qu'il a vendue; ces nègres sont jeunes et bien constitués, ils parlent anglais et français; il y a dans le nombre d'iceux un charpentier et un bon pareur de bardeaux et bon charretier, et et les autres sont charretiers, laboureurs, vachers et bucherons; et en outre une négresse très bonne cuisinière et plusieurs autres négresses blanchisseuses et repasseuses, bonnes domestiques et gardiennes d'enfans.

Conditions:—Payables à un an, en billet endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque. Les actes de vente seront passés par Mr. T. Seghers.
9 nov—6.3ps E. CARRABY.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI prochain, 12 du courant, il ser vendu, à midi, à la Bourse, les bancs No. 57, 63, 64, et 25, de l'Eglise du Christ—Conditions —comptant. 9 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI prochain, 12 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse, l'esclave *BETSEY*, âgée d'environ 35 ans, elle est couturière, et gardienne d'enfants, elle est acclimatée, et vendue pleinement garantie—Conditions: 6 mois de crédit en billet endossé à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 9 nov

---

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI prochain, 12 courant, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, l'esclave **WILLIAM**, âgé d'environ 25 ans, bon laboureur et conducteur de bœufs; il est entièrement garanti, à l'exception qu'il s'est absenté une ou deux fois.—Conditions:—4 mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par devant William Christy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu le bateau à vapeur CINCINATTI, du port, d'environ 107 tonx. avec ses agrès, apparaux et fournitures tel qu'il se trouve maintenant, vis-à-vis le débarcadère supérieur. Ce bateau a subi de grandes réparations depuis juillet dernier; sa machine est extrêmement forte, elle est en bon ordre ainsi que les bouilloires. On peut en voir un inventaire au bureau de l'encanteur, au coin des rues Conti et de Chartres.—Conditions au moment de la vente. 7 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à midi, à la bourse, il sera vendu l'esclave **AMOS**, âgé d'environ 38 ans; il est cuisinier et domestique de maison, et garanti des vices et maladies prévus par la loi, a l'exception du maronnage.

Conditions—6 mois de crédit, moyennant un billet endossé à la satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

☞Les actes de vente seront passés par devant G. R. Stringer, esq., not. pub., aux frais de l'acquéreur. 7 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI matin, 10 du courant, à 10 heures, rue Bourbon, No. 11, entre les rues du Canal et de la Doune, il sera vendu grand nombre d'articles **D'AMEUBLEMENT DE MAISON ET DE CUISINE**, consistant en commodes, sophas, chaises d'acajou et autres, tables de différents sortes, bibliothèques et bureaux, grandes glaces et cheminée, garde-feu à main et autres ornemens de chiminée, chandeliers et lampes, bois de lit d'acajou; matelats de crins, armoires, presses à linge, tapis, lavabos, fauteils à roulettes, chenêts, garde-feu, pelles et pincettes, rideaux de fenêtres et ornemens, service de tableau pour le dîner et le thé. Aussi un grand piano de fabrique anglaise.

Au même endroit, et à la même heure, il sera vendu une excellente domestique de maison, âgée d'environ 30 ans; bonne cuisinière, excellente blanchisseuse, repasseuse, et couturière; elle est dans le pays depuis plusieurs années, et est pleinement garantie.

Les meubles seront vendus au comptant—et la domestique à 6 mois de credit, moyennant un billet endossé à la satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
4 nov

PAR ISAAC L. McCOY.

JEUDI, 29 novembre prochain, sera exposé en vente au Café de la Bourse, à midi, par ordre du syndic de Richard Brennan, et de Brennan & Stewart, l'esclave *COMBA*, à un crédit de six mois, en billet endossé à la satisfaction du vendeur, et hypothèque, jusqu'à parfait paiement. 29 oct.

PAR T. MOSSY.

MERCREDI 23 de Novembre prochain, il sera vendu au café de la bourse Hewlett, à midi, par ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette ville, pour compte de la succession de feu Mr. Claude Alexis-Nicolas [illegible], négre âgé de 25 ans, Louise, [illegible] ayant du mal à la jambe, [illegible] Zombi, fille de Louise, âgée [illegible] ans.

Conditions de la vente:—[illegible] de terme, en billets endossés à la satisfaction [illegible] hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront [illegible] aux frais des acquéreurs par devant [illegible] notaire. 26 oct.

ON désire à vendre un bon [illegible], s'adresser rue St. Louis, No. 23. 9 nov